AGENCE PARCS CANADA

Budget des dépenses 2008-2009

Rapport sur les plans et les priorités

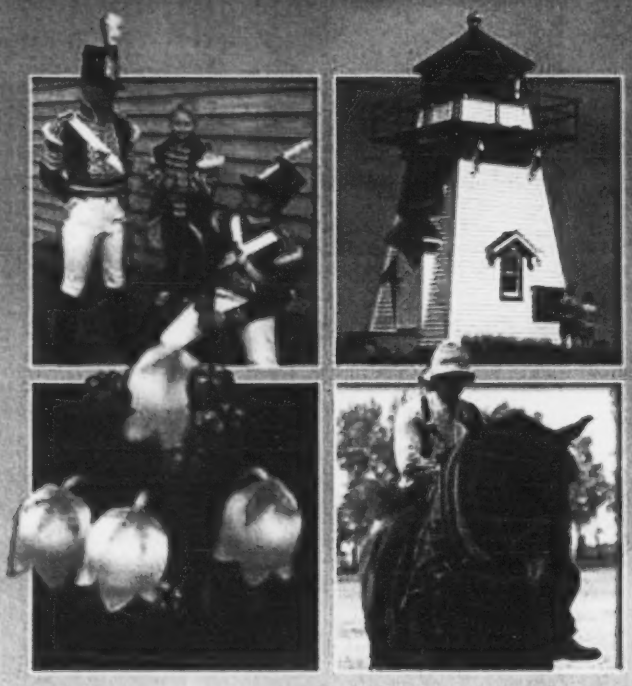

Parcs Canada Parks Canada

Canada

LA CHARTE DE PARCS CANADA

NOTRE MANDAT

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

NOTRE RÔLE

Gardiens, nous veillons sur les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Guides, nous accueillons des visiteurs du monde entier en leur ouvrant les portes de lieux de découverte et d'apprentissage, de réflexion et de loisir.

Partenaires, nous misons sur les riches traditions de nos peuples autochtones, la vigueur de notre mosaïque culturelle et nos obligations envers la communauté internationale.

Conteurs, nous retraçons l'histoire des gens et des paysages qui ont façonné le Canada.

NOTRE ENGAGEMENT

Protéger, en priorité, le patrimoine naturel et culturel de ces lieux exceptionnels et en assurer l'intégrité.

Faire découvrir la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada.

Commémorer l'héritage inestimable que nous ont laissé tous ces visionnaires, dont le savoir et la passion ont inspiré le caractère et les valeurs de notre pays.

Servir les Canadiens et les Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence, guidés par les valeurs de compétence, de respect et d'équité.

AGENCE PARCS CANADA

Budget des dépenses 2008-2009

Rapport sur les plans et les priorités

Interprètes historiques :
LHN Fort George,
J. Bénard, 2004

Phare de Cove Head :
PN Î-P-É,
J. Ricou, 1995

Fleurs :
PN Ukkusiksalik,
L. Narraway, 2005

Animateur à cheval :
LHN Homestead-Motherwell,
N. Trapp, 2002

Images au bas

Montagnes recouvertes de neige, Parc national du Canada du Mont-Revelstoke (Parcs Canada)
Lacs et montagnes (Parcs Canada)
Homestead-Motherwell lieu historique national du Canada (Parcs Canada)
Forteresse-de-Louisbourg lieu historique national du Canada(Parcs Canada)
Château Frontenac lieu historique national du Canada (P. St.-Jacques, 1994)
Feuillage d'automne (Parcs Canada), Michael Wood, 1997
Vagues (Parcs Canada), André Cornellier, 1991

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée
par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2008

Nº de catalogue : R61-12/2013F-PDF
ISBN: 978-0-662-07959-0

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE 1

DÉCLARATION DE LA DIRECTION 3

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE 5

SECTION I – VUE D'ENSEMBLE DE L'AGENCE PARCS CANADA 7

- Raison d'être et responsabilités 7
- Liens entre le résultat stratégique, les activités de programmes et les résultats du gouvernement du Canada 13
- Portrait du financement de l'Agence Parcs Canada 14
- Priorités de l'Agence Parcs Canada 16
- Principaux risques, défis et stratégies d'atténuation des risques 17

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES 18

- Activité de programme 1 – Création de lieux patrimoniaux 20
- Activité de programme 2 – Conservation des ressources patrimoniales 22
- Activité de programme 3 – Appréciation et compréhension du public 24
- Activité de programme 4 – Expérience des visiteurs 26
- Activité de programme 5 – Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit 28

FIGURES

- Figure 1 : Réseau des parcs nationaux du Canada 9
- Figure 2 : Réseau des aires marines nationales de conservation du Canada 10
- Figure 3 : Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada 11
- Figure 4 : Variations des niveaux de financement de Parcs Canada 14
- Figure 5 : Répartition des ressources financières par activité de programme 15
- Figure 6 : Résultat stratégique et architecture des activités de programmes de Parcs Canada 19

MESSAGE DU MINISTRE

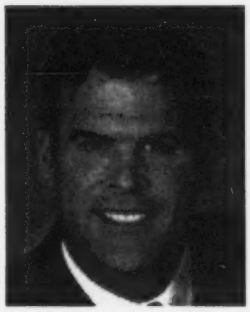

John Baird, C.P., député
Ministre de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada

D'un océan à l'autre, notre pays recèle de trésors naturels. À titre de ministre de l'Environnement et de ministre responsable de Parcs Canada, je suis constamment appelé, chaque jour, à me souvenir de la responsabilité particulière que je partage avec les centaines d'employés de Parcs Canada qui travaillent avec ardeur à faire en sorte que ces trésors naturels soient protégés.

L'année dernière, les Canadiens ont célébré le 200e anniversaire de la première traversée des majestueuses montagnes Rocheuses par David Thompson, le 175e anniversaire du canal Rideau, le 150e anniversaire de la désignation d'Ottawa comme capitale du Canada et le 100e anniversaire de la création du Parc national Jasper.

Cette année nous célébrons ensemble le 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, un événement important de notre histoire commune.

Ces événements rappellent que le Canada a un long et fier passé d'explorations et de développement, au cours duquel s'est jointe une multitude de gens venus de partout dans le monde pour construire ce grand pays qui est le nôtre. Ces événements rappellent également que le Canada compte le plus ancien service de parcs nationaux au monde.

Partout au pays, du secteur historique du Vieux-Québec jusqu'aux Rocheuses de l'Ouest, en passant par le Canada Atlantique, le Grand Nord et les Prairies, Parcs Canada est directement responsable de 42 parcs nationaux, trois aires marines nationales de conservation et 157 lieux historiques nationaux. De plus, l'Agence encourage et soutient les efforts des propriétaires de plus de 900 autres lieux historiques. En outre, elle administre des biens dont la valeur s'élève à plus de 10 milliards de dollars et ses installations accueillent plus de 21 millions de visites chaque année.

Grâce à ce réseau national de lieux exceptionnels, Parcs Canada offre aux citoyens canadiens une myriade d'occasions de découvrir, d'apprécier et d'apprendre à connaître les merveilles naturelles qui émaillent leur pays, ainsi que les endroits, les gens et les événements qui ont façonné le paysage, l'architecture, la culture, l'économie, la population et le mode de vie des Canadiens et Canadiennes.

Je suis très fier de pouvoir rappeler aux Canadiens et aux Canadiennes que Parcs Canada propose ces expériences extraordinaires tout en protégeant l'intégrité écologique des parcs nationaux et en veillant à ce que l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux soit aussi préservée. Nous devons protéger les richesses naturelles et culturelles inestimables de notre pays, et ce plan d'entreprise explique comment le gouvernement du Canada compte y parvenir.

Au cours des derniers mois, c'est avec grande fierté que j'ai annoncé, au nom du gouvernement canadien, des investissements clés visant la préservation d'un plus grand nombre de ces lieux fabuleux, dont l'établissement de l'aire marine nationale de conservation du Lac Supérieur, l'inaliénation de terres dans les environs du bras Est du Grand Lac des Esclaves, l'agrandissement de la réserve de parc national du Canada Nahanni, de

Pour plus d'information, rendez-vous en ligne à www.pc.gc.ca.

même qu'une entente en vue de travailler à la protection permanente et à la gestion coopérative du lieu historique national du Canada Sahoyúé - §ehdacho.

Ces initiatives démontrent l'engagement de notre gouvernement envers la conservation. Je sais que l'équipe de Parcs Canada – composée de professionnels dévoués et hautement qualifiés qui travaillent sans relâche – protégera davantage et mettra mieux en valeur notre vaste réseau complexe et extrêmement précieux de trésors nationaux pour le compte de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

En 2008, l'évolution démographique rapide, le climat mondial, les tendances touristiques et les questions environnementales représenteront des enjeux de taille pour Parcs Canada, qui doit concevoir et mettre en œuvre des stratégies d'utilisation viable et prendre des mesures décisives pour assurer l'intégrité commémorative et écologique des lieux patrimoniaux, d'une manière qui interpellera et touchera une clientèle plus diversifiée.

Pour relever ces défis, Parcs Canada travaille de concert avec ses partenaires autochtones, gouvernementaux, communautaires et commerciaux. Ensemble, nous veillons fièrement sur les richesses naturelles et culturelles qui ont modelé le destin de notre pays et défini l'identité canadienne, et nous nous efforçons de les préserver afin de les léguer intactes aux générations futures.

Depuis plus d'un siècle, les Canadiens et les Canadiennes protègent leur patrimoine. Notre gouvernement est fier de favoriser et de renforcer encore davantage une culture axée sur la conservation et la préservation du patrimoine. C'est dans cet esprit que l'Agence Parcs Canada continue d'œuvrer pour faire en sorte que le *plus ancien* service de parcs au monde demeure *le meilleur* au monde.

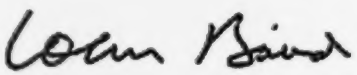

John Baird, C.P., député
Ministre de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Je soumets, aux fins de dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2008-2009* de l'Agence Parcs Canada.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de préparation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2008-2009 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement :*

- Il est conforme aux exigences précises d'établissement de rapports figurant dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.
- Il repose sur le résultat stratégique et l'architecture des activités de programmes de l'Agence, approuvés par le Conseil du Trésor.
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable.
- Il fournit une base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées.
- Il rend compte de la situation financière en fonction des chiffres des dépenses prévues approuvées, provenant du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence Parcs Canada

Message du directeur général de l'Agence

Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence Parcs Canada

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de Parcs Canada, agit comme un chef de file, au sein de nos collectivités, en menant des initiatives qui permettent de protéger les lieux patrimoniaux naturels et culturels, tout en offrant aux gens la possibilité de vivre des expériences mémorables et enrichissantes. Le travail de l'Agence est également reconnu à l'échelle nationale et internationale, comme en fait foi le cortège de prix prestigieux qu'elle s'est récemment vu décerner et qui met en lumière son souci d'excellence.

En novembre 2007, l'Agence Parcs Canada recevait le Prix de l'entreprise de l'année remis par l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC). Ce prix reconnaît l'organisme dont la contribution importante à l'industrie touristique se reflète dans l'énergie déployée, l'engagement à l'égard du service et la vision qui guide ses activités. La Commission canadienne du tourisme a également honoré l'Agence en dévoilant les gagnants des Prix d'excellence 2006 d'Interprétation Canada. Les interprètes de Parcs Canada ont triomphé dans la catégorie Interprétation personnelle, en remportant l'or, l'argent et le bronze. En décembre dernier, l'Agence a aussi été couronnée du prix du World Travel Market Global 2007, section Amérique du Nord, décerné au Parc national du Canada Jasper.

Dans toutes les régions du Canada, l'équipe de Parcs Canada est à l'œuvre pour créer des conditions favorables qui permettent aux Canadiens et aux Canadiennes, ainsi qu'aux visiteurs du monde entier, de profiter pleinement des lieux patrimoniaux protégés qui jalonnent notre pays et d'y vivre des moments inoubliables. L'équipe de Parcs Canada offre d'excellents services qui lui valent, année après année, un taux de satisfaction de près de 90 %. La satisfaction de notre clientèle témoigne du travail extraordinaire accompli par l'équipe d'employés passionnés de l'Agence. Au fil des ans, Parcs Canada a établi des normes de service élevées, ainsi que des outils pédagogiques, des programmes et une expertise remarquables en matière de conservation. L'Agence est résolue à maintenir cette tradition d'excellence dans les services qu'elle offre aux Canadiens et aux Canadiennes.

Le cachet de nos parcs nationaux, de nos lieux historiques nationaux et de nos aires marines nationales de conservation est unique. Ce sont des lieux où notre patrimoine s'exprime avec force grandeur, éloquence et authenticité, et qui ne peuvent que nous émouvoir. Chaque année, le réseau national des lieux exceptionnels administrés par Parcs Canada accueille plus de 21 millions de visites. Pour le visiteur, ces endroits magiques se transforment en salles de classe dans lesquelles il s'initie au patrimoine naturel et culturel du Canada.

L'Agence reconnaît que certaines personnes ne peuvent se rendre sur place et travaille de ce fait à développer des approches variées visant à joindre les Canadiens et les Canadiennes plus âgés, les collectivités urbaines et les nouveaux citoyens du Canada. Ces façons inédites d'offrir des services sont issues de la technologie, certes, mais également de recherches en sciences sociales, qui ont mis en évidence les préférences et les besoins des visiteurs, ainsi que les tendances touristiques, et qui ouvrent la voie à des solutions novatrices.

C'est dans cet esprit que l'équipe dévouée de Parcs Canada collabore avec ses partenaires autochtones, gouvernementaux, communautaires et autres dans le but d'étendre le réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales

de conservation. Ensemble, nous mettons également en œuvre des stratégies axées sur le tourisme durable, des principes visant à protéger l'intégrité commémorative et écologique des lieux, de même que des programmes de sensibilisation. C'est donc avec une grande fierté que je soumets ce plan dans lequel sont exposés les moyens que nous comptons employer pour poursuivre sur cette lancée.

Parcs Canada et ses partenaires ont un travail sérieux à effectuer, un travail important tant pour les Canadiens et Canadiennes que pour le monde entier. Nous avons des obligations envers les générations futures. L'occasion de protéger certaines aires représentatives de notre fabuleux pays nous est offerte; cependant, la prochaine décennie sera déterminante. Nous devons donc agir rapidement, sans quoi ces possibilités pourraient disparaître à jamais. Nous avons le devoir, pour nos arrières-petits-enfants, de faire preuve de leadership et de protéger le patrimoine naturel et culturel de notre pays afin de leur permettre d'en profiter à leur tour.

Au fur et à mesure que nous approchons de 2011, année qui marquera le centenaire de l'Agence à titre de premier organisme du monde spécifiquement mandaté pour gérer, protéger et présenter les parcs nationaux, Parcs Canada continue de mettre en œuvre des stratégies qui aident à resserrer les liens entre les Canadiens et les Canadiennes, l'immense territoire qu'ils habitent et la riche histoire qu'ils partagent.

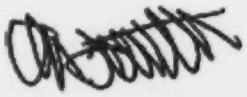

Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence Parcs Canada

Section I:

VUE D'ENSEMBLE DE L'AGENCE PARCS CANADA

Raison d'être et responsabilités

Le mandat de l'Agence Parcs Canada est décrit dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* :

> Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Parcs Canada, établie à titre d'agence distincte du gouvernement du Canada en 1998, tire son mandat de plusieurs dispositions législatives :

- la *Loi sur l'Agence Parcs Canada;*
- la *Loi sur les parcs nationaux du Canada;*
- la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada;*
- la *Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada;*
- la *Loi sur les espèces en péril.*

Le directeur général de Parcs Canada relève directement du ministre de l'Environnement.

Principales responsabilités

Parcs Canada est le fier gardien des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation et gère ces trésors nationaux pour le compte des Canadiens et des Canadiennes. Parcs Canada a pour mission de protéger et de mettre en valeur ces lieux patrimoniaux afin que les citoyens canadiens puissent les apprécier, en jouir et les léguer intacts aux générations d'aujourd'hui et de demain.

Exemples représentatifs des régions terrestres et marines du Canada, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation offrent aux Canadiens et aux Canadiennes une variété d'activités récréatives et d'apprentissage, sans compter l'occasion unique de tisser un lien unique avec leur pays. Chaque lieu historique national dévoile sa propre histoire et favorise une meilleure compréhension du Canada dans son ensemble. Ces endroits remarquables offrent aux visiteurs la chance de s'imprégner de l'histoire des hommes et des femmes qui ont contribué à façonner le Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Chaque année, les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada accueillent plus de 21 millions de visiteurs. L'Agence fournit 38 000 emplois directs aux Canadiens et aux Canadiennes dans plus de 460 collectivités.

Autres responsabilités

En plus d'administrer plus de 150 lieux historiques nationaux, Parcs Canada apporte son soutien en matière de protection de l'intégrité commémorative aux lieux historiques nationaux détenus et gérés par des tiers.

Parcs Canada dirige ou coordonne des activités ayant pour objectif la conservation d'autres aspects particuliers des lieux patrimoniaux du Canada:

- Édifices fédéraux du patrimoine;
- Gares ferroviaires patrimoniales;
- Réseau des rivières du patrimoine canadien;
- Programme fédéral d'archéologie;
- Lieux de sépulture des premiers ministres du Canada.

Parcs Canada a également le mandat législatif de concevoir et de mettre en œuvre des programmes relatifs au patrimoine bâti. À ce titre, l'Agence joue le rôle principal dans l'élaboration de la politique, ainsi que dans la mise en application de l'Initiative des endroits historiques, un important effort concerté axé sur la conservation du patrimoine bâti de notre pays et élaboré de concert avec les provinces et les territoires.

Parcs Canada contribue aussi à la conservation du patrimoine mondial par son leadership et sa participation à des congrès, à des programmes, aux initiatives d'autres organisations et à des accords internationaux. C'est ainsi que l'Agence représente le gouvernement du Canada au Comité du patrimoine mondial, notamment, et organisera, pour ledit comité, une réunion qui se tiendra à Québec en 2008.

L'objectif à long terme de Parcs Canada est de créer au moins un parc national et une aire marine nationale de conservation dans chacune des régions terrestres et marines du pays. Le réseau des parcs nationaux (figure 1) représente les régions terrestres du Canada. Le 31 mars 2007, 28 des 39 régions terrestres du Canada étaient représentées par 42 parcs nationaux, ce qui signifie qu'un peu plus de 70 % du réseau était achevé.

Comme l'indique la figure 2, le réseau des aires marines nationales de conservation représente les régions marines du Canada se déployant dans ses trois océans et ses Grands Lacs. Le développement du réseau en est à ses premières étapes. Si l'on tient compte de l'aire marine nationale de conservation du Lac Supérieur récemment établie, trois des 29 régions marines du Canada sont actuellement représentées dans le réseau qui est donc achevé à 10 %.

Le réseau des lieux historiques nationaux désigne des lieux, des personnages et des événements d'importance historique nationale. Le 31 mars 2007, le réseau des lieux historiques nationaux du Canada comptait 925 lieux désignés d'importance historique nationale. De ce nombre, 157 sont directement administrés par Parcs Canada, comme le montre la figure 3. Le réseau comprend également 597 personnages et 375 événements d'importance historique nationale.

Des renseignements additionnels sur le mandat et les responsabilités de Parcs Canada sont disponibles sur le site Internet de l'Agence à http://www.pc.gc.ca

Figure 1 : Réseau des parcs nationaux du Canada

Figure 2 : Réseau des aires marines nationales de conservation du Canada

Figure 3 : Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada

Figure 3 : Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada (suite)

Liens entre le résultat stratégique, les activités de programmes et les résultats du gouvernement du Canada

Résultat stratégique :

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cible et date fixée pour l'atteindre
Identique au résultat stratégique	L'état général de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux	Maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013.
	L'état général de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada	Améliorer la moyenne générale de l'intégrité commémorative, passant de 6,0 sur 10, en mars 2008, à 6,6 sur 10 en mars 2013.
	L'utilisation durable des aires marines nationales de conservation	À déterminer*
	Les Canadiens et Canadiennes disent éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada	D'ici mars 2009, établir les données de référence pour le pourcentage des Canadiens et Canadiennes disant éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada.

Activité de programme	Dépenses prévues**					Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
	2008-2009 (en milliers de dollars)	2009-2010 (en milliers de dollars)	2010-2011 (en milliers de dollars)	2011-2012 (en milliers de dollars)	2012-2013 (en milliers de dollars)	
1 : Création de lieux patrimoniaux	24 897	24 919	24 845	24 401	23 266	Culture et patrimoine canadiens dynamiques / Environnement propre et sain / Croissance économique forte
2 : Conservation des ressources patrimoniales	212 566	217 648	217 178	217 125	213 378	Culture et patrimoine canadiens dynamiques / Environnement propre et sain / Croissance économique forte
3 : Appréciation et compréhension du public	26 482	27 658	27 658	27 658	27 658	Culture et patrimoine canadiens dynamiques / Environnement propre et sain
4 : Expérience des visiteurs	271 718	276 709	276 709	276 709	276 709	Culture et patrimoine canadiens dynamiques / Environnement propre et sain
5 : Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	74 881	68 320	63 320	63 320	63 320	Collectivités sécuritaires et sécurisées / Croissance économique forte / Environnement propre et sain
Total	**610 544**	**615 255**	**609 711**	**609 214**	**604 332**	

* Le développement des aires marines nationales de conservation en est à ses débuts et le cadre de mesure du rendement doit être développé.

** Tout écart est dû à l'arrondissement des données.

Portrait du financement de l'Agence Parcs Canada

Au cours de l'exercice financier 2008-2009, Parcs Canada prévoit dépenser 610,5 M$ afin d'atteindre les résultats attendus dans le cadre de ses activités de programmes et d'ainsi contribuer à la réalisation de son résultat stratégique.

En 2007, Parcs Canada a effectué un examen approfondi du financement, de la pertinence et du rendement de tous ses programmes et de toutes ses dépenses afin d'assurer les résultats et l'optimisation des programmes qui sont une priorité pour les Canadiens. Les résultats de l'Examen stratégique ont été présentés au Conseil du Trésor l'automne dernier, afin d'être examiné ultérieurement par le Cabinet. Ils seront reflétés dans les prochains rapports au Parlement.

La figure 4 illustre le niveau de financement de 2005-2006 à 2012-2013, soit le financement de base et le financement total.

Pour l'exercice couvrant la période de 2005-2006 à 2007-2008, le financement total comprend l'ensemble des crédits parlementaires et des recettes : le budget principal, le budget supplémentaire des dépenses, les crédits 10, 15 et 23 du Conseil du Trésor ainsi que les recettes provenant des frais d'utilisation et des droits et des privilèges. Il inclut également les rajustements de report. Pour l'exercice couvrant la période de 2008-2009 à 2012-2013, le financement total correspond aux dépenses et recettes prévues. Les fonds supplémentaires et les rajustements de report de l'exercice ne sont pas connus à ce jour et de ce fait n'y figurent pas.

Figure 4 : Variations des niveaux de financement de Parcs Canada

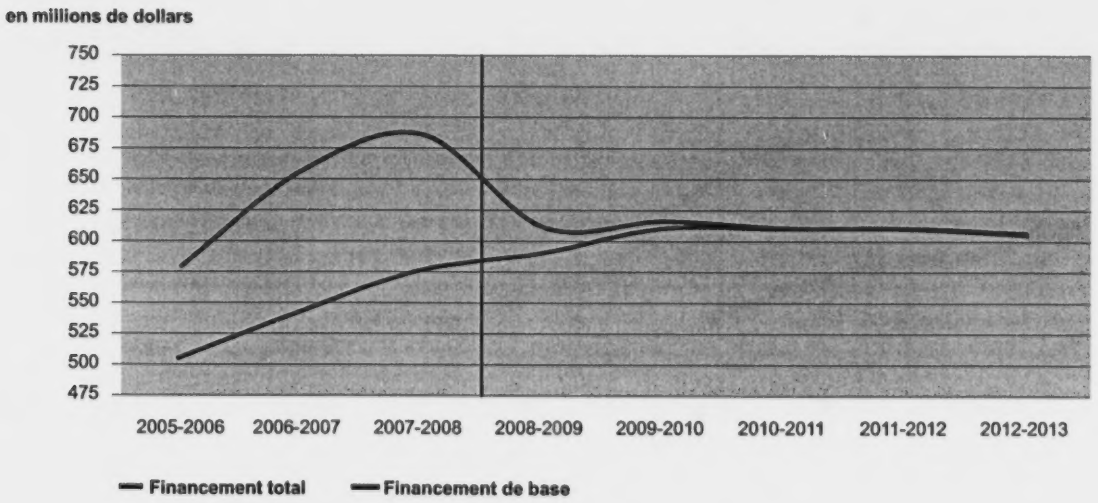

Le financement de base exclut les rajustements de report de l'exercice, les fonds pour des projets précis et à les programmes pilotes. Il met en évidence les fonds que Parcs Canada reçoit des crédits parlementaires et des recettes.

Depuis l'exercice 2005-2006, le niveau de financement de base de Parcs Canada a augmenté grâce à de nouveaux fonds alloués pour l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, la protection des espèces en péril, l'Initiative des endroits historiques et la recapitalisation.

De 2005-2006 à 2007-2008, l'augmentation du financement total de Parcs Canada est principalement due à des sommes uniques versées pour deux projets distincts : les célébrations du 400e anniversaire de la fondation de Québec et l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne dans le Parc national du Canada Banff.

La figure 5 présente la répartition des ressources financières de Parcs Canada par activité de programme. Les activités 2 et 4 récoltent la plus grande part puisqu'elles sont axées sur les opérations des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, c'est-à-dire la conservation des ressources naturelles et culturelles, et l'expérience des visiteurs dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux, ainsi que dans les aires marines nationales de conservation.

Notons cependant que Parcs Canada dépense de 60 M$ à 70 M$ par année pour l'infrastructure des routes de transit – activité de programme 5 – qui représente environ 10 % du budget total de l'Agence. L'accès des routes de transit à la circulation relève des responsabilités du gouvernement du Canada, mais ne fait pas partie du mandat de l'Agence.

Figure 5: Répartition des ressources financières par activité de programme

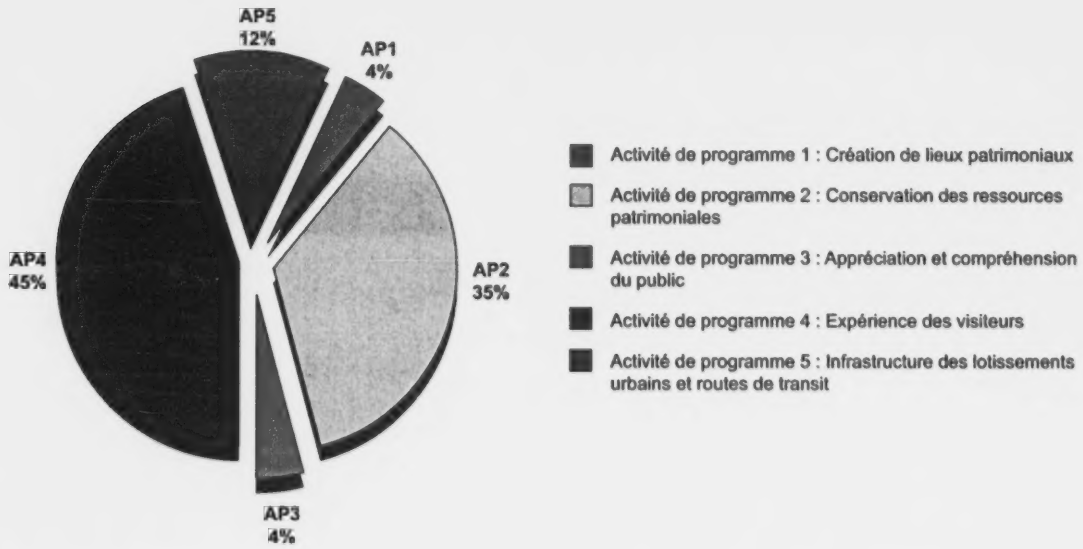

Priorités de l'Agence Parcs Canada

Priorités des programmes	Statut	Description
Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation et désigner des lieux, des personnages ainsi que des événements d'importance historique nationale.	En cours	De façon à atteindre l'objectif à long terme, qui consiste à établir au moins un parc national et une aire marine nationale de conservation dans chacune des 39 régions terrestres et des 29 régions marines du Canada, Parcs Canada continuera à travailler à la création de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation. De plus, l'Agence poursuivra son travail de soutien à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et au ministre dans la désignation et la commémoration de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique, notamment pour les thèmes sous-représentés.
Conserver les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux existants administrés par Parcs Canada.	En cours	Parcs Canada investira dans des projets de restauration axés sur l'amélioration de l'intégrité écologique des parcs nationaux. L'Agence s'emploiera également à améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux qu'elle administre, notamment en investissant dans ses ressources culturelles bâties. Elle utilisera des renseignements tirés des recherches récentes en sciences sociales afin d'améliorer l'expérience des visiteurs.
Favoriser la connaissance et l'appréciation des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada ainsi que l'engagement des intervenants et des partenaires.	En cours	Grâce à ses activités de diffusion externe, d'éducation et de communication, Parcs Canada sensibilisera la population à son mandat et à l'importance des lieux patrimoniaux qu'elle administre. Parcs Canada continuera à favoriser l'engagement de ses partenaires et intervenants dans la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux qu'elle administre.
Offrir aux Canadiens et aux Canadiennes des expériences significatives et des services aux visiteurs de qualité, de façon à favoriser leur attachement aux lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	En cours	Parcs Canada mettra en œuvre des produits et des services axés sur l'expérience des visiteurs en utilisant les recherches récentes en sciences sociales pour s'assurer de répondre aux attentes et aux besoins des visiteurs. L'Agence continuera à offrir des services de qualité aux visiteurs, qui seront fondés sur de nouvelles normes et directives nationales.
Priorités de gestion	**Statut**	**Description**
Investissements dans les biens	En cours	En dollars actualisés de 2006-2007, la valeur de remplacement des biens de Parcs Canada est estimée à 10 G$. Investir dans les installations historiques et contemporaines de Parcs Canada est une priorité importante pour l'Agence. En outre, 25 M$ des nouvelles recettes provenant de l'augmentation des droits sont réinvesties dans l'entretien et l'amélioration des installations prioritaires de Parcs Canada mises à la disposition des visiteurs.
Gestion interne	En cours	L'Agence continuera à rationaliser et à intégrer ses outils de planification et de reddition de comptes, y compris la planification des plans directeurs, la planification des affaires ainsi que la planification et les rapports organisationnels. La planification et l'établissement de rapports seront harmonisés avec la nouvelle architecture des activités de programmes, en mettant davantage l'accent sur la mesure du rendement et la collecte des données. L'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) de 2007 a mis en lumière le besoin pour l'Agence d'élaborer un Cadre de gestion du risque officiel. Les éléments clés du cadre seront mis au point par l'Agence en 2008-2009. Une autre recommandation issue de l'évaluation du CRG consiste à mettre en place un plan de mise en œuvre de la nouvelle politique en matière de vérification interne, qui englobe l'établissement d'un comité de vérification avec des effectifs externes.
Renouvellement des ressources humaines	Nouveau	Parcs Canada visera à améliorer l'aptitude de son organisation à apprendre et à s'adapter aux changements, notamment ceux liés à la démographie, en s'assurant notamment que son effectif reflète davantage la diversité de la population canadienne.
Gestion environnementale	En cours	Dans la réalisation de son mandat, Parcs Canada fera preuve, sur le plan environnemental, de leadership et d'une capacité d'intendance. D'ici 2010-2011, Parcs Canada vise à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 5,2 % par rapport à son niveau de référence de 56,3 kilotonnes enregistré en 1998-1999, de manière à les faire passer sous la barre des 53,4 kilotonnes.

Principaux risques, défis et stratégies d'atténuation des risques

L'Agence Parcs Canada, tout comme d'autres organismes patrimoniaux, est confrontée au défi que posent les changements démographiques : une population vieillissante, de plus en plus urbanisée et diversifiée. De 2002-2003 à 2006-2007, il en est résulté une diminution de 22 % des visites dans les lieux historiques nationaux. La capacité de Parcs Canada à mieux faire connaître au public les lieux patrimoniaux qu'elle administre, ainsi qu'à le persuader de l'importance de les protéger et de les mettre en valeur déterminera la continuité de la pertinence de son mandat pour les années à venir.

En 2003, le vérificateur général du Canada estimait que les deux tiers des ressources culturelles bâties administrées par Parcs Canada se trouvaient dans un état pauvre ou passable. Depuis lors, Parcs Canada a reçu du financement pour améliorer la condition de ses biens et a commencé à investir dans les ressources culturelles bâties prioritaires ainsi que dans les installations mises à la disposition des visiteurs. Le niveau d'investissement requis est tel qu'il est impossible de faire face à tous les enjeux à court terme, par conséquent, Parcs Canada procédera par ordre prioritaire. En ce faisant, elle consolidera son programme de recherche sociale et travaillera plus étroitement avec ses nombreux partenaires à appuyer l'expérience des visiteurs et le développement de produits tout en s'assurant que les installations sont adaptées aux nouveaux besoins des Canadiens et des Canadiennes.

Dans certains lieux, la biodiversité et l'habitat indigènes sont soumis à un stress important qui influence l'intégrité écologique des parcs nationaux. Dans les parcs nationaux existants, Parcs Canada investira dans des projets de restauration, de gestion active et d'éducation qui peuvent conduire à des résultats notables.

La création d'un parc national et d'une aire marine nationale de conservation est un processus complexe dans le cadre duquel l'établissement de liens de confiance durables est essentiel. Parmi les défis à relever, mentionnons les intérêts divergents sur l'utilisation des terres dans le Sud du Canada et le cadre de travail complexe dans le Nord où la mise en valeur des ressources et la résolution des revendications territoriales des Autochtones représentent des enjeux importants. Parcs Canada continuera à travailler en collaboration avec les peuples autochtones, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les intervenants et les collectivités locales à la création ou à l'agrandissement des parcs nationaux, ainsi qu'à l'utilisation des terres dans des zones qui leur sont adjacentes.

Les peuples autochtones appuient depuis longtemps le réseau des parcs nationaux et celui des lieux historiques nationaux du Canada. Parcs Canada continuera à gérer les aires patrimoniales en travaillant étroitement avec les peuples autochtones dans le cadre d'accords sur des revendications territoriales, de décisions judiciaires et d'ententes de création déjà établies. Cependant, tisser une relation de confiance ne se limite pas au simple respect de l'obligation juridique qui consiste à consulter les groupes autochtones. Les intérêts des peuples autochtones, de Parcs Canada et du public seront mieux servis par une réelle implication des peuples autochtones dans tous les aspects de la gestion des parcs.

Le réseau des aires marines de conservation est relativement nouveau. Par ailleurs, le public se préoccupe grandement de l'état des océans et des Grands Lacs. Il est donc essentiel, si on veut réussir à étendre le réseau, de mieux l'expliquer au public et de gagner son appui.

Section II:

ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES

La présente section fait état des activités de programmes de Parcs Canada et présente le résultat attendu, les indicateurs de rendement et les cibles pour chacun d'entre eux. Cette section expose également les moyens que Parcs Canada prendra pour y arriver, ainsi que les ressources financières et non financières qui seront allouées à chaque activité de programme.

Des renseignements supplémentaires sur le cadre de mesure du rendement de Parcs Canada et la méthodologie sont disponibles sur le site internet de l'Agence (www.pc.gc.ca).

Résultat stratégique et architecture des activités de programmes

La figure 6 présente le résultat stratégique et la nouvelle architecture des activités de programmes (AAP) approuvés par le Conseil du Trésor du Canada, le 31 mai 2007. Deux ajouts ont été proposés pour l'Activité de programme 3, Appréciation et compréhension du public. Les révisions apportées à la dernière AAP reflètent plus fidèlement le résultat stratégique et les programmes de l'Agence Parcs Canada. Deux activités de programmes, Gestion de Parcs Canada et Gestion des ressources humaines ont été intégrées aux Services de l'Agence, conformément aux directives du Conseil du Trésor, et ne font pas partie de la nouvelle AAP. Deux autres activités de programmes, Gérer les lotissements urbains et Gérer les routes de transit, ont été regroupées sous Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit, de façon à mieux traduire l'élément d'infrastructure commun à ces deux programmes de gestion.

Figure 6 : Résultat stratégique et architecture des activités de programmes de Parcs Canada

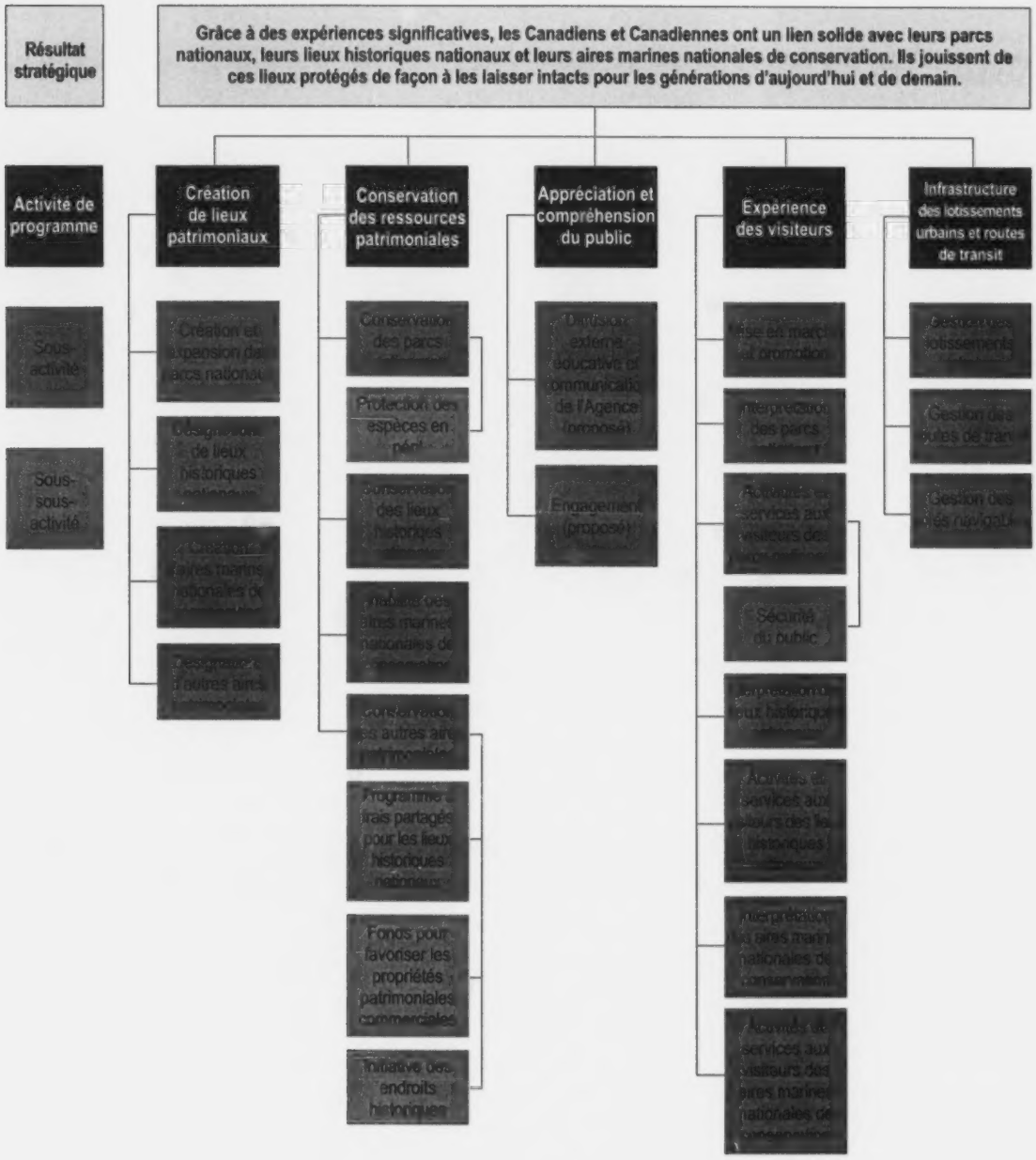

Section II:

ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES

La présente section fait état des activités de programmes de Parcs Canada et présente le résultat attendu, les indicateurs de rendement et les cibles pour chacun d'entre eux. Cette section expose également les moyens que Parcs Canada prendra pour y arriver, ainsi que les ressources financières et non financières qui seront allouées à chaque activité de programme.

Des renseignements supplémentaires sur le cadre de mesure du rendement de Parcs Canada et la méthodologie sont disponibles sur le site internet de l'Agence (www.pc.gc.ca).

Résultat stratégique et architecture des activités de programmes

La figure 6 présente le résultat stratégique et la nouvelle architecture des activités de programmes (AAP) approuvés par le Conseil du Trésor du Canada, le 31 mai 2007. Deux ajouts ont été proposés pour l'Activité de programme 3, Appréciation et compréhension du public. Les révisions apportées à la dernière AAP reflètent plus fidèlement le résultat stratégique et les programmes de l'Agence Parcs Canada. Deux activités de programmes, Gestion de Parcs Canada et Gestion des ressources humaines ont été intégrées aux Services de l'Agence, conformément aux directives du Conseil du Trésor, et ne font pas partie de la nouvelle AAP. Deux autres activités de programmes, Gérer les lotissements urbains et Gérer les routes de transit, ont été regroupées sous Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit, de façon à mieux traduire l'élément d'infrastructure commun à ces deux programmes de gestion.

Figure 6 : Résultat stratégique et architecture des activités de programmes de Parcs Canada

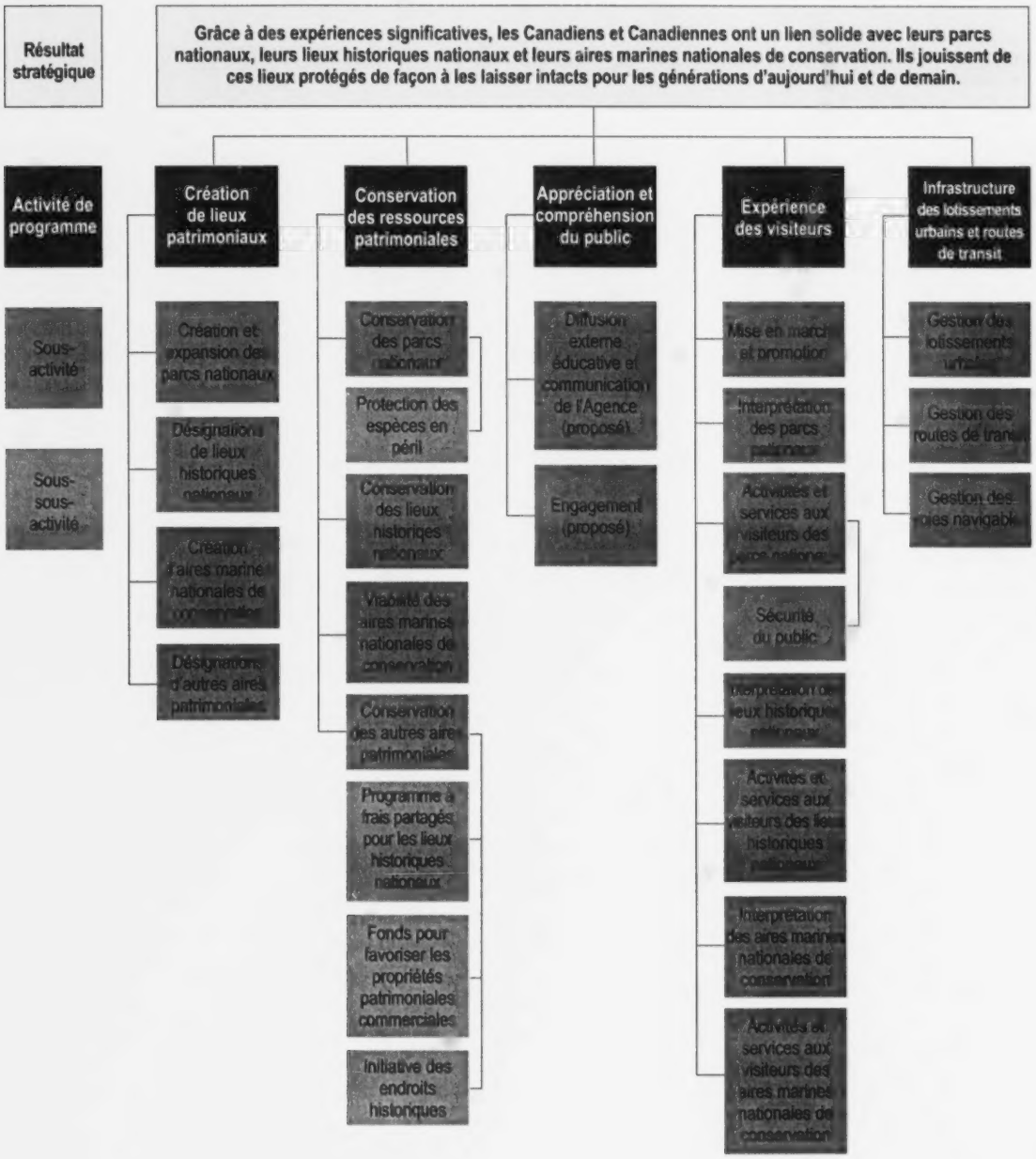

Activité de programme 1 :
CRÉATION DE LIEUX PATRIMONIAUX

Description de l'activité de programme :

Ce programme comporte la planification des systèmes, la tenue d'études de faisabilité, de recherches, de consultations auprès des intervenants et du public, la négociation avec d'autres gouvernements et organisations autochtones et l'obtention de l'approbation ministérielle, dans le but d'établir des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des lieux historiques nationaux désignés du Canada et d'autres aires patrimoniales. Les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada ainsi que les personnes, les endroits et les événements ayant une importance historique nationale pour le Canada sont des symboles à l'échelle mondiale et constituent l'essence même de la nation. La préservation du patrimoine naturel et historique du Canada et le fait de le mettre à la disposition des Canadiens pour qu'ils le découvrent et en jouissent sont de première importance. L'établissement d'aires patrimoniales est essentiel pour accroître la fierté, encourager l'intendance et exprimer notre identité de Canadiens, et pour susciter la participation du Canada en vue d'atteindre l'objectif sur le plan international de protection et de commémoration des aires patrimoniales naturelles et historiques les plus importantes.

Activité de programme – Création de lieux patrimoniaux
Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Dépenses prévues									
2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
ETP	**(en milliers de dollars)**	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)
131	**24 897**	131	24 919	131	24 845	131	24 401	128	23 266

Résultat attendu :	Indicateurs de rendement :	Cible et date prévue pour l'atteindre :
Les régions sont représentées dans le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation; le réseau des lieux historiques nationaux représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada.Canada.	Degré de représentation des régions naturelles terrestres.	Augmenter le nombre de régions naturelles terrestres représentées, passant de 25, en mars 2003, à 30 sur 39 d'ici mars 2010.
	Degré de représentation de l'histoire canadienne.	33 % des désignations recommandées annuellement le sont pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada.
	Degré de représentation des régions marines.	Augmenter le nombre de régions marines représentées, passant de deux, en mars 2003, à quatre sur 29 d'ici mars 2010.

Pour plus d'information, rendez-vous en ligne à www.pc.gc.ca.

Points saillants de la planification :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Le 31 mars 2007, 28 des 39 régions naturelles étaient représentées par au moins un parc national. Parcs Canada continuera de travailler à l'avancement des propositions visant la création de parcs nationaux, actuellement à l'étape d'étude de faisabilité ou de négociations, dans cinq régions qui ne sont pas représentées, ainsi qu'à l'agrandissement de deux parcs, soit la réserve de parc national Nahanni et la zone Nunavut du parc national Tuktut Nogait.
- D'ici 2010, Parcs Canada prévoit recommander au Parlement d'établir officiellement par voie législative la réserve de parc national des Îles-Gulf et le parc national Ukkusiksalik, ainsi que l'ajout au parc national Tuktut Nogait des terres de la région visée par l'Accord du Sahtu.
- Parcs Canada continuera à appuyer la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et le ministre dans la désignation et la commémoration de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale, principalement grâce à son programme de recherche historique. L'Agence continuera à faire en sorte que 33 % des désignations recommandées le soient dans des domaines sous-représentés.
- En incluant l'aire marine nationale de conservation du Lac Supérieur, récemment établie, trois des 29 régions marines du Canada sont représentées. Parcs Canada continuera à travailler sur au moins cinq propositions d'aires marines nationales de conservation, qui en sont présentement à différentes étapes de la divulgation, de l'étude de faisabilité ou de la négociation.
- L'Agence continuera à évaluer les édifices appartenant au gouvernement fédéral et à faire des recommandations au ministre afin de reconnaître ceux ayant une valeur patrimoniale.

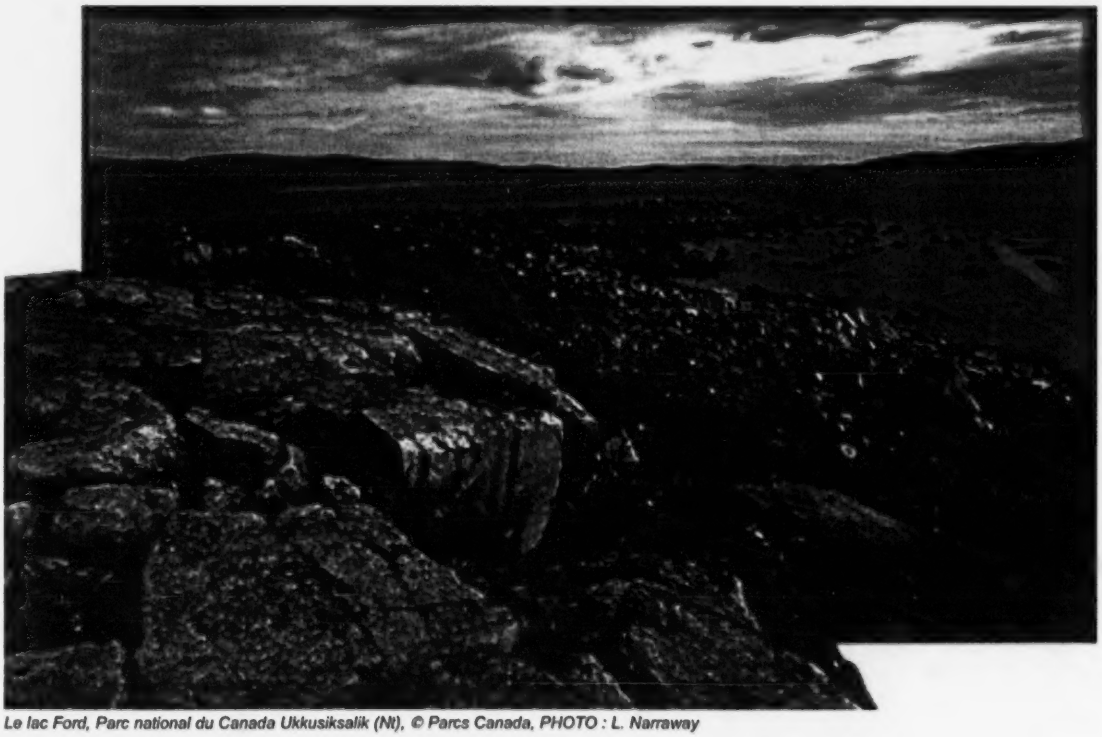

Le lac Ford, Parc national du Canada Ukkusiksalik (Nt), © Parcs Canada, PHOTO : L. Narraway

Activité de programme 2 :
CONSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES

Description de l'activité de programme :

Ce programme comporte le maintien ou l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux par la protection des ressources et des processus naturels; le maintien de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada et l'appui au maintien de l'intégrité commémorative de ceux gérés ou appartenant à des tiers; la protection et la gestion des ressources culturelles sous l'administration de Parcs Canada; et l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation, y compris de protéger des écosystèmes marins uniques. Ce programme comporte également d'assumer les responsabilités juridiques assignées à Parcs Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. La protection de nos ressources patrimoniales permet de sauvegarder plusieurs ressources patrimoniales naturelles et historiques spéciales et de veiller à ce que les générations actuelles et futures profitent d'un système d'endroits patrimoniaux protégés.

Activité de programme – Conservation des ressources patrimoniales
Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Dépenses prévues									
2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
ETP	**(en milliers de dollars)**	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)
1 424	**212 566**	1 424	217 648	1 424	217 178	1 424	217 125	1 424	213 378

Résultat attendu :	Indicateurs de rendement :	Cible et date prévue pour l'atteindre :
Les mesures de gestion permettent d'améliorer les indicateurs de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux; et l'état des ressources culturelles dans les lieux historiques nationaux est amélioré.	État des indicateurs de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux.	90% des parcs nationaux ont au moins 1 indicateur d'intégrité écologique amélioré entre mars 2008 et mars 2013
	Éléments de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux relatifs à l'état des ressources culturelles et les pratiques de gestion	70% des éléments de l'intégrité commémorative relatifs à l'état des ressources culturelles et les pratiques de gestion ayant reçu une cote faible seront améliorés dans un délai de 5 ans.

Pour plus d'information, rendez-vous en ligne à www.pc.gc.ca.

Points saillants de la planification :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Par le biais d'activités axées sur la gestion active ou la restauration, l'Agence entend s'occuper des questions relatives à la conservation dans les parcs nationaux du Canada. Les enjeux écologiques prioritaires seront désignés dans les plans directeurs, tandis que l'état et les tendances de l'intégrité écologique feront l'objet d'un compte rendu dans les rapports sur l'état des parcs. Parcs Canada entreprendra des programmes de gestion active en vue d'améliorer certains aspects de l'intégrité écologique.
- Parcs Canada agira comme chef de file dans la mise en œuvre de stratégies nationales de rétablissement des espèces en péril qui vivent principalement à l'intérieur des limites des terres et des eaux relevant de sa compétence. L'Agence participera également, aux côtés du ministère responsable concerné (Environnement Canada ou Pêches et Océans Canada), à la mise en œuvre de stratégies de rétablissement d'autres espèces en péril qui se trouvent régulièrement, mais pas principalement, sur les terres et dans les eaux de Parcs Canada.
- Parcs Canada continuera à favoriser le maintien et l'amélioration de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux sous son autorité, notamment en investissant dans ses ressources culturelles bâties et en entretenant sa collection d'objets historiques en un état jugé bon à passable. L'Agence utilisera les recherches en sciences sociales et les tendances émanant de l'information sur les visiteurs pour investir dans les ressources culturelles bâties de façon à améliorer l'expérience des visiteurs.
- Parcs Canada continuera également à travailler à améliorer l'état des ressources culturelles situées dans les parcs nationaux, ainsi que l'état des édifices patrimoniaux prioritaires dans les lotissements urbain.
- Le développement stratégique du programme des AMNC comprend l'application d'un système de zonage dans les réserves marines visant à favoriser l'utilisation viable des zones de conservation à l'intérieur des limites des AMNC, ainsi que la mise en œuvre d'un programme de surveillance nationale afin d'évaluer l'état de la viabilité écologique dans les AMNC en opération.
- L'Agence continuera à soutenir la protection des ressources culturelles qui ne sont pas administrées par Parcs Canada par le biais d'un programme national à frais partagés et l'Initiative des endroits historiques.

Lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec (Qc), © Parcs Canada, PHOTO : E. Le Bel

Activité de programme 3 :
APPRÉCIATION ET COMPRÉHENSION DU PUBLIC

Description de l'activité de programme :

Ce programme vise à joindre les Canadiens, plus particulièrement les jeunes et les publics urbains, au foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leur collectivité en leur offrant des occasions d'apprentissage efficaces et pertinentes afin d'accroître leur compréhension, appréciation, soutien et engagement à l'égard du patrimoine naturel et historique. À cette fin, Parcs Canada collabore avec des auditoires et des partenaires stratégiques dans des cadres d'apprentissage officiels, informels et non officiels. Au moyen de plusieurs démarches d'éducation soigneusement ciblées, comme le site Web de Parcs Canada, la radiodiffusion et les nouveaux médias, l'intégration en milieux urbains et l'introduction de contenu dans les programmes scolaires, l'Agence contribue à établir des liens qui sont essentiels à la réalisation de son mandat. Parcs Canada a également l'intention d'élargir sa clientèle en suscitant la participation des nombreux intervenants et en encourageant la direction partagée du développement et de la mise en oeuvre de l'orientation future de l'Agence.

Activité de programme – Appréciation et compréhension du public Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)									
Dépenses prévues									
2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)
257	26 482	257	27 658	257	27 658	257	27 658	257	27 658

Résultat attendu :	Indicateurs de rendement :	Cible et date prévue pour l'atteindre :
Les Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et comprennent celle de les protéger et de les mettre en valeur.	Les Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	D'ici mars 2009, établir les données de référence pour le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.
	Les Canadiens et Canadiennes comprennent l'importance de protéger et de mettre en valeur les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	D'ici mars 2009, établir les données de référence pour le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui comprennent l'importance de protéger et de mettre en valeur les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.

Pour plus d'information, rendez-vous en ligne à www.pc.gc.ca.

Points saillants de la planification :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Parcs Canada continuera à déployer des moyens pour sensibiliser davantage la population canadienne à l'égard de son mandat, en lançant notamment une campagne de publicité nationale visant à faire connaître les parcs nationaux du Canada.
- Dans le but de toucher les Canadiens et les Canadiennes en milieu urbain, Parcs Canada continuera à faire valoir l'importance de la protection et de la mise en valeur des lieux patrimoniaux qu'elle administre en travaillant de concert avec les musées, les centres de science, les ONG et les groupes communautaires pour qu'ils intègrent à leurs expositions, à leurs programmes et à leurs événements des messages axés sur la conservation du patrimoine naturel et culturel. Le programme Parcs Canada dans les écoles continuera à mettre l'accent sur la collaboration avec les milieux scolaires de manière à influencer le contenu des programmes éducatifs et les ressources pédagogiques.
- Parcs Canada investira dans de nouvelles technologies de communications sociales qui ont le potentiel d'atteindre de nouveaux auditoires par les initiatives de diffusion externe, par le biais, notamment, des technologies du Web.
- Parcs Canada continuera à mobiliser les intervenants et les partenaires en regard de la protection et de la mise en valeur des lieux qu'elle administre. Ainsi, l'Agence établira, pour chaque parc national, dans un délai de cinq ans, une structure formelle de consultation avec les peuples autochtones.

Programme d'interprétation autochtone, Parc national du Canada Pukaskwa (Ont.), © Parcs Canada, PHOTO : W. Waterton

Activité de programme 4 :
EXPÉRIENCE DES VISITEURS

Description de l'activité de programme :

Ce programme appuie les plus de 22 millions de visites personnes que font chaque année les visiteurs canadiens et étrangers dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada. L'expérience des visiteurs est la somme des interactions personnelles de ce visiteur avec les lieux patrimoniaux et/ou les gens, une interaction qui éveille leurs sens, touche les émotions, stimule l'esprit et donne un sentiment d'attachement à ces endroits spéciaux. Les activités comportent l'offre d'une information de grande qualité pour la préparation et la planification de la visite sur place, la réception et l'orientation, l'interprétation, les terrains de camping, l'infrastructure, les sentiers de randonnée, les occasions d'activités de loisirs, la sécurité des visiteurs et la relation permanente après la visite. Les expériences significatives suscitées par ces activités créent un sentiment de pertinence et d'attachement au réseau canadien d'endroits patrimoniaux spéciaux

Activité de programme – Expérience des visiteurs
Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Dépenses prévues									
2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)
2 045	271 718	2 045	276 709	2,045	276 709	2 045	276 709	2 045	276 709

Résultat attendu :	Indicateurs de rendement :	Cible et date prévue pour l'atteindre :
Les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement personnel aux lieux visités.	Les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage, considèrent la place significative pour eux.	D'ici mars 2009, établir les données de référence pour le pourcentage de visiteurs qui considèrent la place significative pour eux.
	Les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage, sont satisfaits de leur visite.	D'ici mars 2009, établir les données de référence pour le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits de leur visite.

Pour plus d'information, rendez-vous en ligne à www.pc.gc.ca.

Points saillants de la planification :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Parcs Canada actualisera la section « planification de voyage » de son site internet de façon à rendre l'expérience des visiteurs plus conviviale.
- Parcs Canada se servira des résultats des recherches récentes en sciences sociales pour élaborer des produits et des services axés sur l'expérience des visiteurs de façon à répondre à leurs attentes et à leurs besoins. Les programmes seront de ce fait modifiés pour inciter les visiteurs à participer davantage aux activités d'apprentissage. Parcs Canada pourra ainsi continuer à offrir des expériences d'apprentissage de qualité, professionnelles et authentiques grâce à un programme d'interprétation personnalisé.
- Parcs Canada élaborera et mettra en application des normes et des lignes directrices nationales officielles en matière de services offerts aux Canadiens et aux Canadiennes.
- Dans le but de protéger l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et de rendre plus conviviale l'expérience des visiteurs, Parcs Canada s'efforcera d'améliorer son message visant à expliquer les raisons qui mènent à la commémoration de lieux historiques nationaux, particulièrement pour ceux où l'efficacité des messages suscitent des préoccupations.

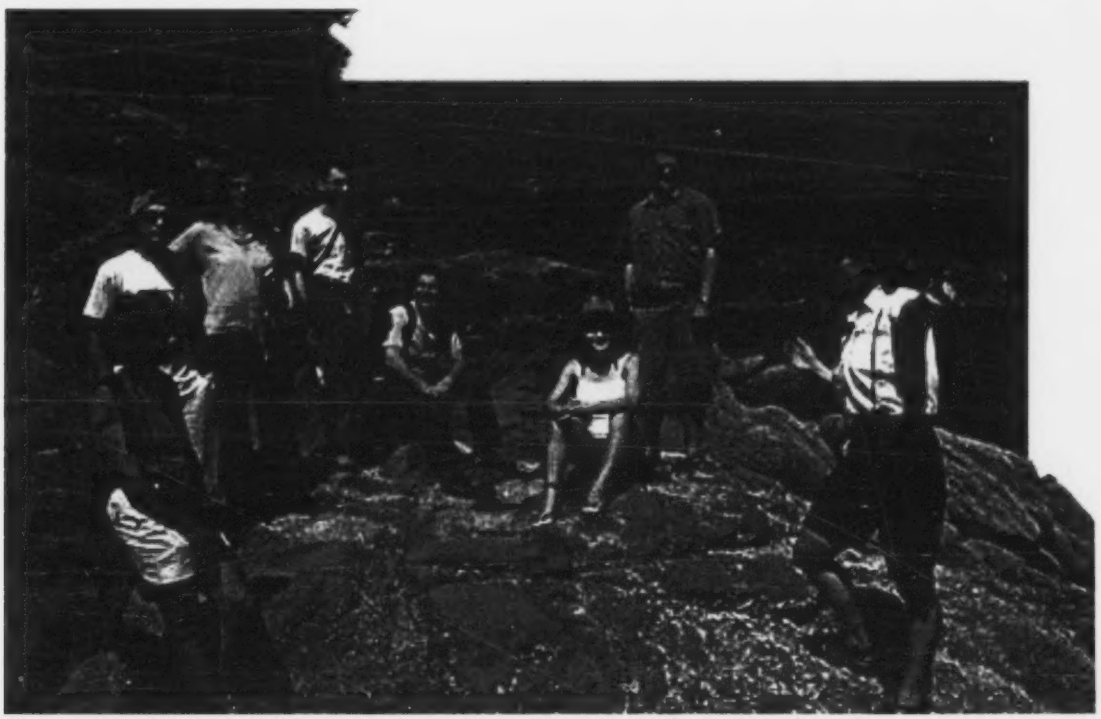

Programme d'interprétation à la baie Narvaez sur l'île Saturna, Réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf (C.-B.),
© Parcs Canada, PHOTO : J. McCulloch

Activité de programme 5 :
INFRASTRUCTURE DES LOTISSEMENTS URBAINS ET ROUTES DE TRANSIT

Description de l'activité de programme :

Ce programme comporte la gestion, l'opération et la prestation de services municipaux à cinq lotissements urbains au sein des parcs nationaux du Canada. Ces lotissements sont Field, dans le parc national Yoho, en Colombie-Britannique; Lake Louise, dans le parc national Banff, en Alberta; Wasagaming, dans le parc national du Mont-Riding, au Manitoba; Waskesiu, dans le parc national de Prince Albert, en Saskatchewan; et Waterton, dans le parc national des Lacs- Waterton, en Alberta. Deux autres lotissements urbains, Banff et Jasper, sont autonomes depuis 1990 et 2002, respectivement. Parcs Canada conserve son autorité relativement à la planification communautaire et aux règlements municipaux à Banff, de même qu'à la planification communautaire, la planification de l'utilisation des terres et l'aménagement à Jasper. Cette activité de programme comporte également l'opération d'autoroutes et de voies d'eau provinciales et interprovinciales qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

Activité de programme – Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)									
Dépenses prévues									
2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)
390	74 881	390	68 320	390	63 320	390	63 320	390	63 320

Résultat attendu :	Indicateurs de rendement :	Cible et date prévue pour l'atteindre :
L'état de l'infrastructure contemporaine des lotissements urbains et des voies navigables est maintenu ou amélioré, et les routes de transit sont ouvertes à la circulation.	État des biens contemporains des lotissements urbains et des voies navigables, et accessibilité des routes de transit en raison de leur état	L'état de 75% des biens contemporains des lotissements urbains et des voies navigables est maintenu et l'état de 25% des biens cotés faibles ou passables est amélioré d'ici mars 2013 et aucune fermeture des routes de transit en raison de leur état.

Pour plus d'information, rendez-vous en ligne à www.pc.gc.ca.

Points saillants de la planification :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Parcs Canada vise à gérer efficacement les lotissements urbains tout en garantissant le recouvrement des coûts des services municipaux (approvisionnement en eau potable, traitement des eaux usées et collecte des ordures).
- Parcs Canada fera preuve de leadership en matière d'intendance environnementale en minimisant les incidences écologiques négatives de ses exploitations; pour ce faire, l'Agence visera notamment à atteindre les objectifs établis quant aux limites prescrites par la loi relativement à la croissance des lotissements urbains; à la qualité de l'effluent des eaux usées; et à la gestion des sites contaminés.
- Parcs Canada maintiendra l'état des routes de façon à les garder ouvertes à la circulation de transit et s'assurera qu'aucune d'entre elles ne soit fermée en raison de son état.
- Les niveaux d'eau des canaux et voies navigables seront régularisés de façon à respecter les obligations juridiques et/ou opérationnelles.

Le poste d'éclusage de Davis, Lieu historique national du Canada du Canal-Rideau (Ont.), © Parcs Canada, PHOTO : A. Guindon

LIENS À L'INFORMATION ADDITIONNELLE

L'information suivante est disponible sur le site internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20082009/p3a_f.asp.

- Renseignements sur les programmes de paiement de transfert
- Vérifications et évaluations prévues à Parcs Canada en 2008-2009
- Activités selon les droits d'utilisation prévus, nouveaux ou modifiés
- Services reçus à titre gracieux
- Sources des recettes disponibles
- Sommaire des dépenses en capital par activité de programme
- Stratégie de développement durable

L'information suivante est disponible sur le site internet de Parcs Canada, dans la section bibliothèque à http://www.pc.gc.ca.

- Renseignements sur les dépenses de projets
- Compte des nouveaux parcs et lieux historiques – Source et utilisation des fonds

Pour plus d'information, rendez-vous en ligne à www.pc.gc.ca.